TITRE PROFESSIONNEL GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL

Formation éligible au CPF

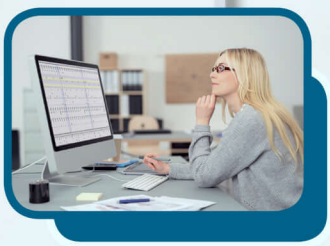

Comptabilité - Gestion - Assurance

Objectifs

Le gestionnaire comptable et fiscal est responsable de la tenue de la comptabilité et des déclarations fiscales attenantes. Il élabore des documents de gestion. Il réalise les activités essentiellement dans les entreprises du secteur privé. L'emploi est constitué d'activités d'exécution et de réalisation, ainsi que des activités de conception, d'organisation, de conseil. Il anime une équipe. Le gestionnaire comptable et fiscal : - organise la saisie de l'information comptable - réalise les travaux de fin d'exercice comptable - établit les déclarations fiscales périodiques et annuelles - révise et mettre en place un dossier de contrôle - analyse les états de synthèse - suit le processus budgétaire - met en place les outils nécessaires à la gestion prévisionnelle Titre du Ministère du travail de niveau III

Contenus

Certificat de compétences professionnelles (CCP 1.) : ÉTABLIR ET PRÉSENTER LES ARRÊTÉS COMPTABLES PÉRIODIQUES ET ANNUELS Définition et mise en œuvre du système d'information comptable Déterminer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes Réviser, valider les comptes annuels Certificat de compétences professionnelles (CCP 2.) : RENSEIGNER ET CONTRÔLER LES DÉCLARATIONS FISCALES Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales périodiques Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales annuelles Certificat de compétences professionnelles (CCP 3.) : ETABLIR ET PRESENTER DES ÉTATS PRÉVISIONNELS DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE Analyser les états comptables de synthèse Etablir et présenter des budgets et prévisions financières

Pré-requis

Niveau BAC ou équivalent - Expérience dans le domaine de la comptabilité

Modalités et délais d'accès à la formation

Entretien puis tests de positionnement - Individualisation du parcours (par blocs de compétences)

Public concerné

Tout public

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : 840h
- Nombre d'heures en entreprise : 210h
- Nombre d'heures au total : 1050h

Méthodes pédagogiques

Alternance de cours théoriques, travaux pratiques et stages en entreprise

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation
- Examens blancs
- Évaluation de la période en entreprise
- Examen final

Validation

Titre professionnel du Ministère du travail (niveau 4) ou validation partielle par blocs de compétences

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Projet de Transition professionnelle
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de sécurisation professionnelle
- Plan de développement des compétences
- PRO-A
- Financement France Travail

Tarif

Prix maximum : 13€/heure.
Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

2025 : réussite : 100% - satisfaction : 67% -insertion : 100% - dans l'emploi : 100%

code RNCP ou RS

RNCP 37949

Certificateur et date de la certification

Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion - 22-08-2023

Débouchés et poursuites d'études

Après avoir obtenu votre certification, vous accéderez au métier de **gestionnaire de paie**, mais également de **gestionnaire paie** et administration du personnel ou à celui de **gestionnaire** RH spécialisé **paie**.

Une poursuite d'études est envisageable par un DUT **gestion** des entreprises et des administrations (GEA avec spécialité finance comptabilité) ou un BTS comptabilité et **gestion.**

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
GRETA Auvergne Agence 43
27 Bd Président Bertrand
43000 - Le Puy en Velay

Contact
Céline GIBERT
04 71 09 80 20
greta-auvergne.agence43@ac-clermont.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉSEAU greta AUVERGNE